



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 04 juin 2025

Le rapport d'observations définitives concernant le financement des transports collectifs urbains et la qualité du service qui est rendu aux usagers sur le réseau des Transports en Commun Lyonnais (TCL), un des trois réseaux gérés par SYTRAL Mobilités, a été mis en ligne sur le site de la chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes.

[Consulter le rapport](#)

SYTRAL Mobilités est l'autorité organisatrice des mobilités (AOM) pour 263 communes sur le territoire rhodanien. Seconde AOM française (986 M € de produits de gestion courante), cet établissement public a enregistré près de 495 millions de voyages¹ en 2023, renouant presque avec l'avant crise sanitaire.

Le réseau TCL, qui couvre le périmètre de la métropole de Lyon, était exploité par la société Kéolis jusqu'en 2024 dans le cadre d'une convention de délégation de service public (DSP) que la chambre a également examinée. Son exploitation repose depuis le 1^{er} janvier 2025 sur deux nouvelles DSP, l'une portant sur les modes « lourds » attribuée à RATP Dev, l'autre sur les modes « légers » à Kéolis.

L'offre de transport du réseau TCL mesurée en « place kilomètres offertes » (PKO)² a augmenté de 8 % entre 2015 et 2023, conduisant ainsi à renforcer encore l'un des réseaux de transport les plus denses et fréquentés de France.

La chambre a conduit une enquête auprès de plus de 9 000 abonnés qui montre que la satisfaction des usagers du réseau est relativement élevée. Ils apprécient la desserte du réseau, sa fréquence et son accessibilité. Ils apprécient moins la qualité des informations en cas d'imprévu, ainsi que de la fréquence et la ponctualité des bus. S'y ajoute le manque d'espace disponible dans les transports, résultat du succès du réseau en termes de fréquentation. Ces résultats rejoignent ceux qui ressortent d'une enquête menée par SYTRAL mobilités auprès des usagers en 2023.

Les exercices 2022 et 2023 ont été marqués par une dégradation sensible des conditions d'exploitation du réseau principalement en raison des difficultés de recrutement éprouvées par Kéolis et de l'absentéisme de son personnel à la suite de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Par ailleurs, plus d'une personne sur dix voyageait encore en 2023 en situation de fraude.

Si l'établissement présente actuellement une situation financière saine (capacité de désendettement de moins de deux ans fin 2023), les perspectives sont plus incertaines. Le taux du versement mobilités qui représente sa première ressource (480 M€ en 2023) est au plafond sur la métropole. À l'heure actuelle, il n'y a pas d'autres impôts dédiés mobilisables. Les évolutions tarifaires prévues en 2025 auront un impact à la baisse sur les recettes (gratuité pour les moins de dix ans, tarification zonale dans le cadre d'une extension de la marque TCL). Les contributions des collectivités sont stables, donc en baisse en volume hors inflation, et la métropole de Lyon a demandé en 2024 le versement d'une partie du versement mobilités pour financer d'autres projets.

Or dans le même temps, SYTRAL Mobilités a programmé, dans son débat d'orientations budgétaires 2024, 6,4 milliards d'euros d'investissements sur la période 2024-2033, soit un effort d'investissement 2,5 fois plus important que pendant la période sous revue. Ce programme n'inclut pas le projet de service express régional métropolitain (SERM) dont le périmètre comme le financement restent hypothétiques.

¹ Nombre de passages constatés par les systèmes de détection (infrarouge...) dans les transports.

² Place kilomètres offertes soit le nombre de kilomètres commerciaux multiplié par le nombre de places offertes assises et debout pour chaque type de véhicule. Cet indicateur traduit la capacité d'emport du service. Kilomètres commerciaux : kilomètres parcourus par tous les véhicules de transport public.

Pour ce faire, SYTRAL Mobilités a prévu de recourir massivement à l'emprunt (près de 340 M€ par an entre 2024 et 2033) ce qui pourrait conduire à une situation financière dégradée si le programme d'investissement envisagé était entièrement réalisé.

Les hypothèses de cette prospective financière apparaissent fragiles voire optimistes. En 2025, SYTRAL Mobilités n'a même pas souhaité présenter de prospective financière à son conseil d'administration, invoquant les incertitudes qui pèsent sur ses ressources. Il doit rapidement prévoir des scénarios alternatifs tenant compte des aléas financiers auxquels il est exposé au vu de sa stratégie d'investissement.

CONTACTS PRESSE :

Jean-Marc Daniele, tél. : 04 27 01 24 50

Magistrat chargé de la communication et des relations avec les médias

jean-marc.daniele@crtc.ccomptes.fr

Céline Lazzaroni, tél : 04 72 60 12 51

Service de la documentation et de la communication

celine.lazzaroni@crtc.ccomptes.fr

𝕏 [@crc_ara](https://twitter.com/crc_ara)